

N°5

JUILLET 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

mag

Toute l'actualité de votre territoire

RENOUVELLEMENT
DU PLAN P.12
PASTORAL
TERRITORIAL
DU ROC D'ENFER



ÉCONOMIE

P.17



TRANSPORT

P.24



CULTURE

P.30



interview

JACQUELINE GARIN

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS



18 ANNÉES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Maire de LA VERNAZ et Présidente de la CCHC, Jacqueline GARIN revient sur son parcours, ses joies mais aussi ses épreuves...

Dix-huit années se sont écoulées depuis son élection à la tête de la CCVA, puis de la CCHC. Bien que la fin de son mandat n'aura lieu qu'en mars 2020, retraçons avec la présidente de l'intercommunalité ce long parcours au service de la collectivité.

→ Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir maire ?

« Je suis devenue maire de La Vernaz à l'âge de 25 ans, en 1985, après avoir été deux ans conseillère municipale, suite aux élections de 1983. Ma motivation était simple : ce qui m'a fait devenir maire est qu'avant tout, j'aimais beaucoup ma commune – et je l'aime toujours autant d'ailleurs. Pour moi, cela ne bouge pas assez. La Vernaz était plutôt connue comme la « lanterne rouge » de la vallée. Une image quelque peu péjorative était accolée à la commune. J'ai voulu faire bouger les

lignes. Des élections municipales partielles m'ont fait élire maire. On s'est mis très vite tous ensemble au travail. J'ai ensuite été réélue en 1989 et ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui. »

→ Et ensuite à la tête de l'intercommunalité ?

« Je suis entrée à la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps (CCVA) à sa création au 1^{er} janvier 1995. Le président en était Georges Vulliez, maire de Montriond, et j'avais alors un poste de vice-présidente mais disons qu'au début, c'était plutôt bon enfant. Petit à petit, les dossiers sont devenus de plus en plus importants et intéressants. On a commencé à travailler sur les dossiers intercommunaux classiques comme la voirie, les déchets, l'abbaye, mais aussi le terrain de football, les écoles de musique, les sentiers, etc. Georges Vulliez m'a ensuite incitée à prendre la présidence de la CCVA en 2001. À l'époque, je me suis dit « pourquoi pas ? » dans la mesure où j'aime les challenges, et où j'avais un peu plus de disponibilité. Le travail sur la vallée était assez facile car on avait déjà tous la fibre intercommunale, les neuf communes concernées ayant déjà travaillé ensemble au sein du SIDET (Syndicat Intercommunal de Développement Économique et de Travaux), qui a précédé la CCVA. Et puis, il y avait déjà des services bien organisés avec Jean-Paul Baud comme directeur, et Stéphane Pugin-Bron comme directeur-adjoint. »

→ À votre avis, cela est-il plus compliqué lorsque l'on est une femme ?

« Oui et non. C'est sans doute plus compliqué sous certains aspects mais cela peut aussi faciliter les choses sous d'autres. Je veux dire par là qu'on est sans doute plus exigeant avec une femme, qui se doit de connaître parfaitement ses dossiers car elle est attendue au tournant. Mais une femme sait aussi sans doute plus arrondir les angles et fédérer qu'un homme. Et puis, à titre personnel, je ne supporte pas la critique entre personnes d'un même groupe. Il n'est pas question de mésentente entre nous. On n'est pas là pour taper sur les autres. Mon côté fédérateur me permet de mettre les choses au point quand quelque chose ne va pas. Être une femme permet de peut-être mieux garder les pieds sur terre, tout en restant ce qu'on est à l'origine. L'important pour une femme est de ne pas chercher à faire ou à devenir comme les hommes (sourire). »

→ Vous avez annoncé officiellement que vous ne vous représenterez pas aux municipales et par voie de conséquence à l'interco. Avez-vous le sentiment d'avoir fait le tour des dossiers ?

« Je sais depuis la dernière élection de 2014 que je ne me représenterai pas en 2020. Car les postes de maire et de présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, créée le 1^{er} janvier 2014 suite au rapprochement de la CCVA avec six autres communes, demandent une sacrée énergie. Or, je dois faire face à cette problématique. Je pense que je manquerais de carburant si je devais continuer. Même si j'aurais encore plein d'idées et de projets à mettre en œuvre. Il faut savoir partir quand tout va bien et qu'on est encore passionnée plutôt que quand le ras-le-bol s'installe. À titre personnel, j'ai préparé mon avenir puisque j'ai trouvé un emploi à plein-temps sur la vallée, que je vais d'ailleurs prendre d'ici début août. Je finirai donc mes mandats tout en travaillant. Mais, attention, ce ne sera pas : « après moi le déluge », loin de là. Je passerai le relais en déléguant au maximum certaines tâches jusqu'à mon départ. »

→ Quel est votre sentiment à quelques mois de votre départ ? Regrets, satisfactions, joies ?

« Mon regret principal est le retard pris sur le dossier du PLUi, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, que j'aurais souhaité pouvoir boucler avant les municipales de 2020. Dans le même chapitre, je regrette que la majorité de mes collègues élus n'ont pas souhaité prendre les compétences eau et assainissement.

Ma principale satisfaction est d'avoir su gérer la nouvelle intercommunalité à quinze depuis les municipales de 2014. On a vraiment fait du bon travail ensemble, malgré nos différences. Entre les deux crèches, la politique saisonnière renforcée, les maisons de santé, la MSAP (Maison de Services Au Public), le nouveau terrain de football intercommunal, etc., tout cela n'est pas si mal ! Et puis, comme autre fierté, il y a le Domaine de l'Abbaye d'Aulps, dont on a su faire au fil des ans un bel outil culturel et touristique, et cela n'a pourtant pas été facile à mettre en place. »

→ Quelle a été l'épreuve la plus difficile pour vous ? Que fait-on dans ces moments-là ?

« Finalement, il n'y a pas eu vraiment de dossier plus compliqué qu'un autre. Ils ont tous eu leur part de difficultés. Il suffit d'engager une médiation, de réajuster le tir, de revoir la copie selon les sujets. Au final, on arrive à s'entendre et à avancer. »

→ Quels sont les projets qui pour vous ont été primordiaux pour le territoire ? À quoi ne vouliez-vous pas renoncer ?

« Le PLUi, qui est un très bel outil d'aménagement du territoire. C'est sûrement à la fois le dossier le plus important et le plus compliqué. Cela n'a pas été facile tous les jours. On a quand même été costauds de mettre ça en place. C'était ambitieux pour une petite intercommunalité comme la nôtre. Mais ce dossier a prouvé le dynamisme local et la volonté de travailler ensemble. Il a fallu chercher des solutions, une synthèse, un consensus, même si nous avons parfois été confrontés à des sujets délicats. Je ne calcule pas le nombre d'heures que nous avons dû passer sur ce dossier. La mise en place du PLUi a été longue mais même si cela a été difficile, il aurait été dommage de devoir y renoncer. »

→ Alors que l'enquête publique du SCoT Chablais est en cours, vous avez été la première à vouloir vous lancer dans le vaste programme qu'est le PLUi-H Haut-Chablais. Comment êtes-vous parvenue à convaincre vos collègues élu(e)s ? Qu'en attendez-vous ? Qu'est-ce qui va changer sur le long terme ?

« On est parvenue à convaincre l'ensemble des élus en évoquant à la base le volet financier du dossier. Sans PLUi, chaque commune aurait dû travailler sur son propre document d'urbanisme en y consacrant forcément un budget très important. D'où l'idée de fédérer les énergies et surtout de débloquer un budget global commun, bien moins élevé que s'il avait fallu travailler de manière indépendante chacun chez soi. »



Les élus communautaires, juin 2019. Absents : les Vice-Présidents Gérard Berger et Henri-Victor Tournier



▶ DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE DU HAUT-CHABLAIS EN VIDÉO !

Découvrez toutes les informations dont vous avez besoin grâce à l'application " Courrier Plus " ! Comment faire ?

- 1. Téléchargez l'application Courrier Plus sur l'App Store ou le Google Play Store
- 2. Scannez cette page
- 3. Visualisez les animations et cliquez dessus pour accéder aux contenus digitaux



JACQUELINE GARIN

PRÉSIDENTE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU HAUT-CHABLAIS



DISTINCTION
JACQUELINE GARIN
EST ÉLEVÉE AU GRADE
DE CHEVALIER DE
LA LÉGION D'HONNEUR
(PROMOTION
DU 14/07/2019).

J'espère, alors qu'on est sur le point de boucler le dossier, qu'on ne s'est pas trompés. Qu'on a su réfléchir à l'aménagement du territoire et penser à la mixité sociale, surtout en matière de logement. Il faut aussi songer à l'économie, bien sûr : on a beaucoup travaillé dessus et nous avons aujourd'hui des projets de ZAE (Zone d'Activités Économiques) intéressants. J'espère aussi qu'on ne détriorera pas la carte postale, l'image du territoire. À terme, on aura plus de possibilités d'installer des ZAE et concernant l'habitat, j'estime qu'il nous faudra toujours plus de logements pour les revenus modestes et moyens. Et que chaque village puisse continuer à avoir sa place dans l'intercommunalité afin de ne pas voir de communes laissées pour compte. Il doit toujours y avoir une solidarité entre nous tous.»

→ Souhaitez-vous laisser une feuille de route à votre successeur ? Quels conseils allez-vous lui glisser à l'oreille ?

«Ce n'est pas vraiment une feuille de route mais plutôt des sujets qui sont déjà lancés ou sont sur le point de l'être, qu'il faudra poursuivre et dynamiser. Sur le volet agricole, par exemple, le Plan Pastoral Territorial sera un outil à utiliser et développer. En matière de santé, poursuivre une politique d'aménagement. Concernant l'accueil des saisonniers et le social, là aussi continuer une politique dynamique. Il faut préparer, voire anticiper, des dossiers pour les prochains élus de la CCHC qui viendront après les municipales de 2020. Les compétences GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) et contrats de rivières sont prêts, il faudra les appliquer. Il ne pourra pas, de toute façon, y avoir de bouleversements. Un conseil au futur président ou à la prochaine présidente ? Avant tout, penser en premier au territoire, à la CCHC, et fédérer au maximum les équipes. Sans chercher à privilégier sa commune, surtout pas. Et aussi donner une image positive de l'intercommunalité à l'extérieur.»

→ Que représente pour vous, et de façon plus globale pour le Chablais, ce territoire que vous avez vu évoluer durant toutes ces années ?

«Je pense que le Haut-Chablais a évolué en bien. Ce qui me gêne est le prix du foncier sur certaines communes et stations. Le Haut-Chablais est super-dynamique, avec des paysages magnifiques. On a su conjuguer économie touristique et agriculture, en faire un territoire équilibré, développé, où il fait bon vivre.»

→ Et si c'était à refaire ?

«Je pense que je referais la même chose. On s'interroge tous plus ou moins sur la trace qu'on laissera sur Terre. Je n'ai pas encore trouvé la réponse complète même si j'ai déjà une petite idée sur la question. J'ai eu la chance de rester élue sur plusieurs mandats car la construction d'un territoire ne peut pas se faire sur une seule mandature. Une collectivité est comme une toile vierge sur laquelle on dessine et on peint par petites touches afin de faire en sorte que le tableau soit le plus beau possible.»

→ Et le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) dans tout ça ?

«J'ai été élue vice-présidente sous la présidence de Bernard Fichard, avant de travailler ensuite avec Jean-Pierre Fillon, président lui ayant succédé. Dix années au total à un poste de vice-présidence, entre 2004 et 2014. Il fallait que la CCVA d'alors soit bien présente au sein du SIAC, et cela a été le cas durant toutes ces années. Il y a eu aussi du boulot à assurer de ce côté... À noter que j'ai aussi été membre de l'Association des Maires de Haute-Savoie durant plusieurs années.»

AMÉNAGER

Budget 2019	P.6
Le PLUi-H	P.7
Le climat	P.8
La voirie	P.9
Les équipements sportifs	P.10

S'IMPLANTER

Agriculture - PPT	P.12
Agriculture - PAEC	P.13
Route Terroir et Savoir-Faire	P.13
Roc d'Enfer Site Natura 2000	P.14
La saisonnalité Cellule Logements	P.16
La Maison de Services Au Public	P.16

DOSSIER P.17

Développement économique

ZAE	P.17
Initiative Chablais	P.18
Agence économique	P.20

S'INSTALLER

Les déchets	P.22
La santé	P.23
Les transports	P.24
Eau et assainissement	P.26
Le Contrat de Rivières des Dranses et de l'Est Lémanique	P.27
La Petite Enfance	P.28

S'AÉRER

Les musées	P.30
Réseau des bibliothèques	P.32
Écoles de musique	P.33
Les sentiers	P.34



14 OCTOBRE 2018
TOURISME

Renouvellement Qualité Tourisme au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps Voir P.30



14 FÉVRIER
URBANISME

Arrêt du SCot Chablais Voir P.7

21 JANVIER
PETITE ENFANCE

Inauguration du Pôle Enfance à Avoriaz 1800 Voir P.28



15 JUIN
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Inauguration du stade de football synthétique de Montriond Voir P.10



JUIN
PPT ROC D'ENFER

Renouvellement du Plan Pastoral Territorial du Roc d'Enfer Voir P.12



12 JUIN
PETITE ENFANCE

Inauguration du Pôle Petite Enfance à Vailly Voir P.28



Aménager

BUDGET 2019

+ DE 33 M€ POUR LE HAUT-CHABLAIS!

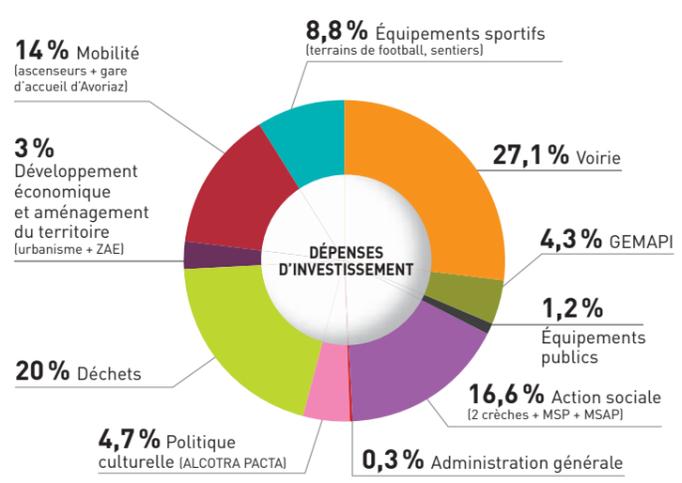
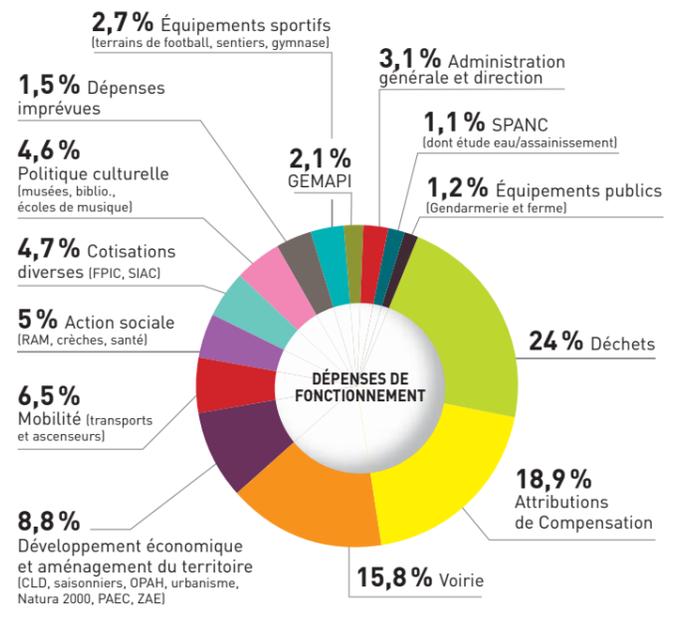


Le budget 2019 a été voté le 12 avril 2019. Pour la 3^e année consécutive, ce budget a été établi sans augmentation d'impôts.

Le budget s'élève à 33 750 300€ dont 20 972 900€ en fonctionnement et 12 777 400€ en investissement.

Élue référente **Jacqueline GARIN**

Contact: **Charles-Henri MONTEZ**
finances@hautchablais.fr



AMÉNAGEMENT

PLUi-H

UN ARRÊT PROGRAMMÉ

LETTRE N° 3

PLUi-H DU HAUT-CHABLAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET D'HABITAT

LETTRE D'INFORMATIONS DU PLUi-H / N°3 / DÉCEMBRE 2018

La démarche du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H), engagée depuis décembre 2015, est une promesse faite aux habitants de nos deux vallées : penser et construire l'avenir de notre territoire ensemble.

Afin d'assurer la réussite de ce projet territorial, engagé des diverses identités des 15 communes et porté par l'ambition d'un habitat durable et solidaire, la Communauté de Communes a engagé des études conséquentes.

Des bureaux d'études spécialisés en environnement, en urbanisme et habitat ont ainsi été appelés à travailler sur la valorisation du cadre de vie, l'identité du territoire, les réponses aux demandes de logement, le développement commercial et d'emploi, la protection de l'environnement, l'attractivité touristique et l'agriculture.

Ce document stratégique d'urbanisme nous engage pour plusieurs années. Le PLUi-H doit être co-développé avec les élus et les habitants de la vallée d'Aulps et la vallée du Brevon. C'est dans cette vision démocratique que tout au long de l'avancement des études une large période de concertation a été mise en place et continuera jusqu'à l'enquête publique. Avec votre participation, nous allons pouvoir imaginer collectivement l'avenir du territoire de la Communauté de Communes.

Le Haut-Chablais est un territoire rempli de promesses. Son potentiel d'évolution et de croissance par le développement de ses activités, principalement liées au tourisme, est important. Ce pourquoi, tous les élus, en concertation avec les habitants des 2 vallées, nous travaillons pour que notre PLUi-H, en tenant compte des contraintes réglementaires, nous permette de répondre aux besoins et attentes, en matière d'économie, de mobilité et d'accueil. Ceci pour aujourd'hui et pour les générations à venir. Tout en préservant, c'est essentiel, notre qualité de vie, car elle est notre richesse. En s'appuyant sur nos stations de renommée internationale, le charme de nos villages, l'authenticité de notre territoire, nous avons la base solide pour améliorer notre attractivité, source de croissance de nos activités économiques. C'est la garantie pour l'avenir de notre territoire. Il est important que notre PLUi-H porte cette ambition.

AMÉNAGEMENT

Rappelons qu'en matière de procédure d'urbanisme, « l'arrêt » d'un document de planification comme le PLUi-H n'est nullement l'abandon du dossier mais un point d'étape capital où toutes les études sont abouties, rendues dans un dossier finalisé, prêt à être remis aux services de l'État et autres personnes publiques associées en vue d'une analyse et d'avis motivés.

Avant cet envoi, le Conseil Communautaire doit délibérer pour arrêter le PLUi-H. Dans la lettre d'information n°3 du PLUi-H de décembre 2018, le calendrier prévisionnel indiquait un arrêt courant juin 2019. Compte tenu de l'avancée des études à ce jour, de la nécessité d'un temps de réflexions et d'échanges à ne pas écarter sur autant de sujets négociés que sont le zonage, le règlement, les orientations d'aménagements... le Conseil Communautaire du 18 juin dernier a pris la décision de reporter cet arrêt au 15 octobre 2019.

Les services d'État auront alors trois mois pour rendre leur avis et l'enquête publique pourrait être lancée autour de janvier 2020 sous toute réserve car les élections municipales toutes proches risquent de chahuter le planning!

Dans l'immédiat, l'été des élus locaux s'annonce chargé, non pas d'orages, mais d'études studieuses pour un territoire à son image « cultivé, dynamique et responsable » comme aime le rappeler la présidente Jacqueline GARIN.

Élu référent **Gérard BERGER**

Contact: **Jean-François BAILLEUX**
direction-urbanisme@hautchablais.fr

Les collectivités soutiennent nos projets!



→ **LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** à nos côtés pour développer et aménager notre territoire avec le dispositif « Contrat Ambition Région ». 427 000€ d'aides dédiées à la diversification touristique (éclairage et scénographie du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps), aux transports (les ascenseurs et gare d'accueil d'Avoriaz) et à la Petite Enfance (crèche les Bout'Chou à Vailly). À noter en sus, le « Plan Ruralité » dédié aux projets communaux (123 000€) et le Bonus Centre-bourg pour Morzine (53 000€).

→ **LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE**, à travers le « Plan Tourisme » et le « Fonds Départemental de Développement du Territoire » a soutenu de gros projets tels que les Pôles Petite Enfance, le complexe de football de Montriond, la piste d'athlétisme du gymnase de Saint-Jean d'Aulps. Nous pouvons également compter sur les aides de l'État, via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (300 000€ pour la crèche les Bout'Chou à Vailly; 245 622€ pour le stade de football synthétique).

La CCHC est engagée dans :
→ un programme interrégional intitulé « Espace Valléen » permettant de soutenir des actions en faveur de la **protection et la valorisation des ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne** (aides de l'Europe, l'État et la Région).

→ 2 programmes européens : **ALCOTRA ARTACLIM** (Adaptation et Résilience des Territoires Alpains face au changement CLIMatique) et **ALCOTRA PACTA** (Promouvoir l'Action Culturelle en Territoire Alpin). Ce dernier a permis de dégager 85% de subvention soit 437 737,25€ d'aide.



Élue référente **Jacqueline GARIN**

Contact: **Sandra LARDY**
projets@hautchablais.fr

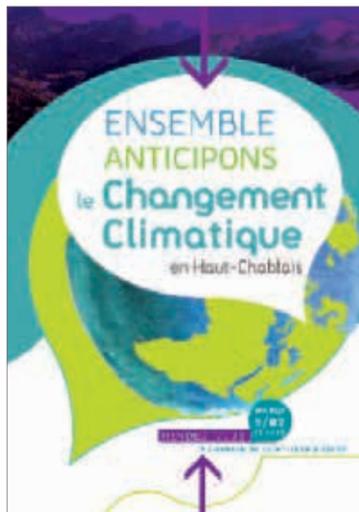


ENSEMBLE, ANTICIPONS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE HAUT-CHABLAIS... L'AFFAIRE DE TOUS!

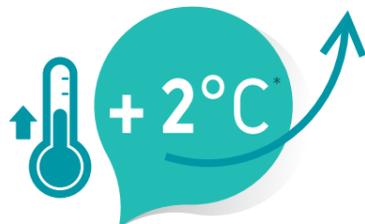
Aujourd'hui, le Haut-Chablais s'engage dans une démarche volontaire et précurseur pour agir. Son objectif : trouver, ensemble, des orientations innovantes, tout en respectant les spécificités du territoire, afin de limiter sa vulnérabilité face au changement climatique.

Sur le Haut-Chablais, territoire de moyenne montagne, les effets du réchauffement impactent tous les secteurs d'activités, directement ou indirectement liés aux ressources naturelles. Du bois aux cultures, en passant par la neige, toute l'économie et la vie locale sont ainsi concernées.

La CCHC s'est ainsi portée volontaire pour participer au projet européen ARTACLIM. Les élus ont décidé d'intégrer des prescriptions dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de son Programme Local de l'Habitat.



OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?



ENTRE 1900 ET AUJOURD'HUI sur l'ensemble des Alpes françaises et dans le Haut-Chablais



L'augmentation des températures est plus marquée en été et au printemps, entraînant notamment des sécheresses plus intenses et des vagues de chaleur plus fréquentes.

L'enneigement a diminué de 25 % vers 1 500 m en 30 ans, avec une remontée de la limite pluie neige.

ET DEMAIN SI RIEN NE CHANGE ?



- > Encore + de vagues de chaleur en été, y compris en altitude.
- > Un enneigement qui diminue significativement sous 1 800 m.
- > Des pluies + intenses en hiver.



Par exemple :

- Assurer un développement harmonieux entre urbanisation et préservation des espaces naturels, indispensables à la prévention des risques naturels et au stockage de la ressource en eau.
- Diversifier les activités touristiques, y compris en hiver, et renforcer le « 4 saisons ».

* TEMPÉRATURES MOYENNES ANNUELLES

Élue référente
Hélène RICHARD

Contact : Sabine VINCENTI
amenagement@hautchablais.fr

Source : projet ARTACLIM, 2018



LA VOIRIE



La CCHC possède la compétence « voirie » depuis 2007. Elle a permis de mutualiser le personnel et les moyens techniques d'entretien des routes des vallées pour une meilleure praticabilité.

LES ACTIONS DE CE SERVICE SONT L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN :

- des voies communales existantes et de leurs dépendances (chaussées, fossés, talus, trottoirs, écoulements des eaux, etc.),
- des ouvrages d'art (ponts et murs),
- des ouvrages de protection des voies (grillages et barrières),
- des parcs de stationnement de surface,
- des places et des carrefours aménagés et de la signalétique verticale et horizontale,
- le balayage des chaussées,
- l'acquisition de sel de déneigement.

À SAVOIR

La CCHC n'intervient pas dans le déneigement des voies communales, ce sont les communes.



Ce service intervient également dans l'entretien de tous les bâtiments publics, propriété de la CCHC mais aussi des crèches et ascenseurs du territoire.

INVESTISSEMENTS VOIRIE :



Remorque plateau, transport engins et matériaux, charge utile 8 tonnes.

Pelle mécanique 5 tonnes. Investissement nécessaire, vu les coûts de location (10000 euros en moyenne par an) et surtout une amélioration dans la réactivité et le planning des travaux.



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



COÛT GLOBAL
1 473 659 €

STADE DE FOOTBALL DE MONTRIOND, LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la CCHC, ont compris la construction d'un terrain synthétique, en lieu et place de l'ancien terrain en herbe, et la construction d'un second terrain en herbe. Un système d'arrosage automatique, d'éclairage ainsi qu'une enceinte grillagée ont complété l'aménagement.

FINANCEURS

- **CCHC** : 610 298 € (emprunt : 600 000 € - fiscalité : 10 298 €).
- **Département** : 245 622 € (DERT 2018).
- **État** : 120 000 € (FDDT 2017) - 40 000 € (FDDT 2018).
- **Fonds de concours de la mairie de Morzine** : 232 000 €.
- **Région** : 100 000 €.
- **FCTVA** : 241 739 €.

PISTE D'ATHLÉTISME DU GYMNASÉ DE SAINT-JEAN D'AULPS

La CCHC a procédé ce printemps à la réhabilitation complète de la piste d'athlétisme, dont une grande partie avait été emportée et endommagée suite aux dernières crues.

FINANCEMENT

- **Aide du Département** au titre des équipements sportifs à usage des collégiens de 30%.



COÛT GLOBAL
DES TRAVAUX
32 916 €



UN GYMNASÉ À BELLEVAUX... CE N'EST PLUS UN RÊVE MAIS UN PROJET QUI SE CONCRÉTISE !

Le budget 2019 prévoit une enveloppe de 24 000 € pour financer l'étude de programmation.

Élu référent
Jean-Louis VUAGNOUX

Contact : **Gilles CHARLIER**
technique@hautchablais.fr



Chaque année, la CCHC édite divers documents pour vous apporter l'essentiel de l'info ! Magazine, guides pratiques et touristiques, lettres Infos... tous sont téléchargeables en ligne !

www.cc-hautchablais.fr

Rubrique CCHC / publications

**SUIVEZ
TOUTE
L'ACTU
DE LA CCHC !**



L'info en temps réel sur Facebook!



Retrouvez aussi toutes les publications en libre-service dans les mairies du territoire.

Communauté de Communes du Haut-Chablais
18 route de l'Église - 74430 LE BIOT (1^{er} étage de la mairie)
Du lundi au vendredi : 8h30 → 12h30, 13h30 → 17h.
04 50 72 14 54 - info@hautchablais.fr

Élu référent
Christophe MUTILLOD

Contact : **Sandra LARDY**
projets@hautchablais.fr



Communauté de Communes du Haut-Chablais

Renouvellement du Plan Pastoral Territorial du Roc d'Enfer 2019-2024 porté par la CCHC pour 40 communes réparties sur 6 intercommunalités



AGRICULTURE RENOUVELLEMENT DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU ROC D'ENFER

Objectifs et fonctionnement du PPT du Roc d'Enfer
Le Plan Pastoral Territorial (PPT) du Roc d'Enfer, porté par la CCHC, permet de réaliser les travaux d'équipement pour l'agriculture en alpage de 40 communes. Il est en cours de renouvellement pour les 5 prochaines années.

PRÈS DE 1 M€ INVESTIS SUR LES ALPAGES ENTRE 2012 ET 2018

641762€ d'aides régionales et européennes, en faveur de 53 projets

- Quelques exemples de réalisations récentes sur la CCHC**
- Construction d'un abri de berger sur l'alpage de Nantaux (Saint-Jean d'Aulps)
 - Rénovation de l'accès de La Valette à l'alpage de Graydon (Saint-Jean d'Aulps)
 - Rénovation de l'accès à l'alpage de Damoz des Moulins (Saint-Jean d'Aulps)
 - Amélioration des conditions de logement de l'alpage du Sciard (Vailly)
 - Amélioration de l'alimentation en eau de l'alpage de l'Aulp Couti (Montriond)
 - Travaux de défrichement sur l'alpage du Mont Caly (Les Gets)
 - Structuration foncière agricole sur la commune de La Vernaz

La démarche de renouvellement du PPT – Comment recueillir les besoins d'équipement en alpages pour 40 communes ?
En avril 2019, la CCHC a organisé 9 réunions de secteurs avec le concours de la Société d'Économie Alpêtre sur un territoire compris entre Orcier, Les Gets et Marignier.

90 participants (élus, alpagistes, structures agricoles collectives, acteurs forestiers, environnementaux, touristiques...) ont permis d'identifier les besoins d'équipement prioritaires, et de définir les grands enjeux de la prochaine programmation.

- Les grands enjeux du prochain PPT du Roc d'Enfer**
- Structurer davantage le foncier en Alpage
 - Protéger les écosystèmes des alpages
 - Sauvegarder les alpages laitiers par un équipement qualitatif
 - Anticiper les besoins d'alimentation en eau et mutualisation des usages
 - Rouvrir les alpages menacés par l'avancée de la Forêt

2019-2024 UNE DEMANDE DE PRÈS DE 1 M€ DE TRAVAUX EN ALPAGE auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Des projets de travaux en alpage pourront à nouveau être présentés au Plan Pastoral Territorial dès le mois de décembre 2019. C'est le moment de préparer les dossiers!
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS les porteurs de projets peuvent contacter Marion CAZENAVE, animatrice du PPT à la CCHC au 07 79 94 93 41

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS les porteurs de projets peuvent contacter Marion CAZENAVE, animatrice du PPT à la CCHC au 07 79 94 93 41

- POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS les porteurs de projets peuvent contacter** Marion CAZENAVE, animatrice du PPT à la CCHC au 07 79 94 93 41
- ☞ **PORTEURS DE PROJETS ÉLIGIBLES :** Communes, Association Foncière Pastorale, Groupement Pastoraux, Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) pour le compte d'un exploitant.
- ☞ **LES PROJETS ÉLIGIBLES :** Pistes d'accès à l'alpage, logement de berger, alimentation en eau à l'alpage, débroussaillage et réouverture d'alpage, structuration collective, passages canadiens, parcs de tri...

Élue référente **Jacqueline GARIN** Contact: **Marion CAZENAVE** nature@hautchablais.fr

AGRICULTURE

LE PLAN AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE DU CHABLAIS (PAEC)

POUR LA 5^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, LES AGRICULTEURS DE LA CCHC REÇOIVENT UNE AIDE POUR FINANCER LEUR MISSION D'ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT.

Engagée dès 2015 aux côtés des agriculteurs, la CCHC a accompagné 33 exploitations pour contractualiser des mesures agro-environnementales, dégageant des aides européennes de plus de 740 000 € entre 2015 et 2021.



740 000€ D'AIDES ENTRE 2015 ET 2021

Cet accompagnement se poursuit durant l'été 2019 avec des visites en alpages pour ajuster les contrats et sécuriser les exploitants.

Élue référente **Jacqueline GARIN** Contact: **Marion CAZENAVE** nature@hautchablais.fr

LA ROUTE TERROIR ET SAVOIR-FAIRE DU HAUT-CHABLAIS, CE SONT 21 PRODUCTEURS ET 4 ARTISANS.

ROUTE TERROIR SAVOIR-FAIRE DU HAUT-CHABLAIS

PRODUITS FERMIERS ARTISANAT

Fromages, charcuterie, miel, confitures, produits frais laitiers, poissons, œufs, viande, sirops, infusion...

Retrouvez toute la production « Made in Haut-Chablais » dans leur point de vente directement sur leur exploitation et atelier de fabrication.

Une nouvelle adhésion avec l'atelier CREATERRA CÉRAMIQUES (gré et céramique).

Élue référente **Jacqueline GARIN** Contact: **Sandra LARDY** projets@hautchablais.fr

ROC D'ENFER SITE NATURA 2000

SORTIES POUR LES ÉCOLES

Pour la fin d'année, les écoles de Bellevaux, Reyvroz, Essert-Romand, Saint-Jean d'Aulps et Montriond ont pu organiser une sortie de découverte du Massif Natura 2000 du Roc d'Enfer. Ces sorties, coordonnées et financées par la CCHC, dans le cadre de l'animation Natura 2000 du Roc d'Enfer, permettent aux enfants de découvrir leur environnement de proximité. Guidés par les accompagnateurs en montagne labellisés Natura 2000, ils découvrent les enjeux de l'exploitation forestière, la gestion des alpages, la biodiversité propre au massif du Roc d'Enfer...

L'école d'Essert-Romand s'est rendue sur le site de Foron, commune de La Côte d'Arbroz. Les enfants ont été reçus par Frédéric PASQUIER, l'alpagiste propriétaire du Vallon de Foron, qui leur a présenté l'alpage et la gestion du troupeau de génisses qui pâture ici tout l'été.

Les autres classes se sont rendues à La Chèvrerie, commune de Bellevaux, pour découvrir le lac de Vallon et l'alpage de Pététoz.

Pour l'école de Saint-Jean d'Aulps, c'est toute l'école qui est partie en randonnée, des petites sections de maternelle jusqu'aux grands de CM2. Ces petits montagnards, pourtant déjà bien avertis sur la nature montagnarde, ont découvert mille secrets sur la préservation de la biodiversité et sur les métiers de gestion de l'environnement. De quoi faire naître des vocations ou simplement sensibiliser les adultes de demain.

DÉCOUVRIR
L'ENVIRONNEMENT
DE PROXIMITÉ



INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITÉ

L'objectif de la gestion du site Natura 2000 du Roc d'Enfer est de conserver en bonne santé les espèces sauvages qu'il abrite.

Aussi faut-il bien les connaître et suivre leur évolution pour savoir si cet objectif, imposé par l'Europe, est atteint. La CCHC a ainsi complété les inventaires écologiques du Roc d'Enfer en suivant 2 grandes familles encore peu connues sur le site : les pics et les chauves-souris.

Ces 2 inventaires ont été commandés à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) grâce à des financements de l'État. L'inventaire pic a déjà livré une belle surprise avec la découverte du Pic Tridactyle, le Graal des ornithologues. Ce pic à trois doigts est l'un des oiseaux les plus difficiles à observer. Très rare en Europe, on compte moins de 50 couples sur toutes les alpes françaises. Le massif du Roc d'Enfer fait désormais partie des très rares habitats écologiques où cette espèce est avérée. Il est abrité par une forêt ancienne avec de nombreux arbres morts ou dépérissants, qui sont autant de

foyers de nourriture pour ce pic qui se nourrit des insectes xylophages. Cette découverte partagée avec le milieu forestier, encourage une gestion forestière favorable à l'espèce en maintenant par exemple des bois morts au sol.

Les pics sont des espèces qui indiquent un état écologique en équilibre, favorable à l'exploitation forestière elle-même, puisqu'ils sont les prédateurs les plus efficaces contre le bostryche, ce parasite redouté des forestiers. Un bon exemple où la protection de la biodiversité et l'exploitation forestière fonctionnent main dans la main pour l'intérêt de chacun.



INSTALLATION D'UN REFUGE POUR LES TÉTRAS-LYRES



Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du Roc d'Enfer, la CCHC a coordonné l'installation d'une zone refuge pour les Tétrasyres vers le Col de l'Ancrenaz, commune de La Côte d'Arbroz.

Cet oiseau emblématique des Alpes a connu une forte régression sur la seconde moitié du XX^e siècle, et fait l'objet de toutes les attentions pour le maintien de son écosystème.

Particulièrement sensible au dérangement et exigeant un environnement préservé,

c'est une espèce parapluie : en protégeant le Tétrasyre, on protège également tout un cortège d'espèces qui vit dans le même milieu que lui.

Le secteur du Col de l'Ancrenaz est particulièrement favorable à cette espèce, mais c'est également un site très apprécié l'hiver par les randonneurs en raquette ou en ski de randonnée. Il en ressort un grand risque de dérangement hivernal du Tétrasyre, qui peut rapidement conduire à un épuisement fatal pour cet oiseau sensible. La CCHC a coordonné la mise en place de cette zone refuge en concertation avec l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Société de chasse de La Côte d'Arbroz, la Fédération départementale de chasse, les accompagnateurs en montagne du secteur, l'École du Ski Français de Morzine et les alpagistes du secteur.

L'équipe de pose du périmètre rassemblait des techniciens de la CCHC et de l'ONF, des membres de la Société de chasse et un accompagnateur en montagne. Le cordage qui délimite le périmètre, équipé de panneaux et de fanions, invite les skieurs et randonneurs en raquette à éviter la zone signalée, et permet de préserver un espace de quiétude hivernal pour le Tétrasyre et le cortège d'espèces propres à son écosystème.

Le suivi effectué tout au long de l'hiver a confirmé le bon fonctionnement de cette installation puisqu'elle est respectée sur les 4 premiers jours qui suivent une chute de neige, c'est-à-dire sur les périodes les plus sensibles pour le Tétrasyre. Nous en profitons pour remercier les accompagnateurs en montagne qui ont joué le jeu en évitant la zone avec leurs clients et en sensibilisant les randonneurs.

Cette action décidée par le Comité de pilotage Natura 2000 du Roc d'Enfer a été entièrement financée par des crédits nationaux et européens attribués dans le cadre de la politique Natura 2000.

PARTENARIAT AVEC LES MANIFESTATIONS SPORTIVES...

DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES
SUR LES MONTAGNES DU HAUT-CHABLAIS.

Lorsqu'elles se déroulent dans un site Natura 2000, les organisateurs doivent s'assurer que celles-ci n'ont pas d'incidences sur l'environnement.

Ils doivent aussi profiter de la manifestation pour sensibiliser les coureurs à l'impact de leur pratique individuelle tout au long de l'année, et véhiculer les bons messages. Cette année, la CCHC a aidé 4 courses organisées sur le massif du Roc d'Enfer pour renseigner les zones sensibles pour la faune de montagne, choisir le tracé et la date de la course, afin de limiter au maximum les perturbations des écosystèmes montagnards.

TRAIL DU BRÉVON
9 juin 2019

COURSE FAIS-TOI PLAIZ
Hommage à Pierrot Colonge
16 mars 2019

COURSE DES POINTES-BLANCHES
10 février 2019

SOMMAND ALPI TRAIL
8 septembre 2019

Devant la hausse des demandes d'autorisation que doit renseigner la Préfecture pour les manifestations sportives en milieu naturel sur toute la Haute-Savoie, les services de l'État ont décidé de mettre en place un outil permettant aux organisateurs de mieux gérer l'impact de l'événement qu'ils prévoient dès le choix du tracé et de la date.

LE SITE
NATURA 2000
DU ROC D'ENFER
A ÉTÉ CHOISI
POUR ÊTRE SITE
PILOTE



Élue référente
Sophie MUFFAT

Contact : Marion CAZENAVE
nature@hautchablais.fr

SOS ! VOTRE MEUBLÉ PEUT VOUS RAPPORTER... SANS CONTRAINTE !

Avec la fermeture de la résidence pour saisonniers du Savoie à Morzine, la prochaine saison d'hiver devient un vrai problème économique pour notre territoire.

250
LOGEMENTS
MANQUANTS
DANS NOS
STATIONS !

Des projets d'envergure sont en cours dont la reconstruction du Savoie et l'acquisition d'un centre de vacances à réhabiliter en logements saisonniers. Mais ces projets vont demander du temps. *En attendant qu'ils voient le jour, vous, propriétaires de meublés, pouvez apporter votre contribution.*



Élu référente
Jacqueline GARIN

Contact : Chantal BOURREAU
04 50 80 48 05 ou 06 43 37 70 62
saisonnier@hautchablais.fr

LOGEMENTS

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN...

- Vous n'avez plus le temps de vous en occuper...
- Trop de travaux pour adapter ce logement aux besoins des vacanciers
- Vous n'habitez pas sur place...

GRÂCE À LA CELLULE LOGEMENTS, IL EST POSSIBLE DE LOUER AUX EMPLOYEURS QUI Y LOGERONT LEURS EMPLOYÉS L'HIVER ET/OU L'ÉTÉ.

Cette cellule met en relation le propriétaire du logement et l'employeur qui en est officiellement le locataire, et gère les formalités : inventaire, état des lieux, signature du bail, versement des loyers...

VOUS N'AVEZ PLUS RIEN À FAIRE ! ET EN PLUS, LES LOYERS SONT GARANTIS ! EN HIVER, 5 MOIS DE LOYERS GARANTIS DU 1/12 AU 30/04 !

On recherche prioritairement :

- Des studios, des T2...
- Sur Morzine, Les Gets, Avoriaz, Montriond, La Côte d'Arbroz, Essert-Romand, Saint-Jean d'Aulps

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

DÉMARCHES SUR INTERNET ? ON VOUS AIDE GRATUITEMENT !

Élu référente
Jacqueline GARIN

Contact :
Chantal BOURREAU
msap@hautchablais.fr

Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives se font sur Internet... Vous ne savez pas faire, vous n'avez pas d'ordinateur ?

LES AGENTS DE LA MSAP VOUS AIDENT !

Pour quels documents ?

- Carte grise** (certificat d'immatriculation) : perte, vol, duplicata, vente ou cession d'un véhicule, immatriculation de véhicules étrangers...
- Permis de conduire** : perte, vol, duplicata... Prise de rendez-vous visite médicale suite à suspension, retrait, permis poids lourd ou transport en commun...
- Retraite** : constitution du dossier, relevé de situation individuelle (carrière), âge légal/taux plein, aide aux frontaliers, prise de rendez-vous et demande de la retraite en ligne...

→ **POUR FACILITER CES DÉMARCHES,** prenez rendez-vous : nous vous communiquerons la liste des documents à fournir.

MSAP
44, route de Morzine
(Face à la mairie)
74110 Montriond
Tél.: 04 50 80 48 05

OUVERTURE
Du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Vendredi : de 9 h à 12 h.
Fermé le week-end et les jours fériés.



ACCÉDEZ À TOUS LES SERVICES EN LIGNE DE MANIÈRE SÉCURISÉE AVEC FRANCE CONNECT

DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2016, la CCHC a confié au bureau d'études Élan Développement, une étude de faisabilité. Celle-ci a démontré le besoin de créer de la surface économique pour les entreprises locales.

Les entreprises qui souhaitent s'installer ou se développer rencontrent aujourd'hui des difficultés à trouver des terrains ou des locaux disponibles. Les zones d'activités actuelles n'ont plus la capacité de les accueillir car elles n'ont plus de disponibilités foncières immédiates.

→ **UNE RÉPONSE POUR LA VALLÉE DU BREUVON À L'HORIZON 2020 : L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAE MOULIN DESSAILLY À LULLIN**

L'aménagement de la zone d'activités de la Vallée du Breuvon située à Lullin (Moulin Dessailly) est lancé !

Le maître d'œuvre Alp VRD travaille sur le projet depuis avril. Le projet d'extension de 1 hectare de surface cessible, porté par la CCHC, se présentera sous la forme d'un lotissement comptant une dizaine de lots qui seront dédiés à l'accueil des activités artisanales de proximité.

Le projet se veut résolument moderne, intégré au paysage et respectueux de son environnement (système de collecte des eaux pluviales innovant, noue paysagère, éclairage public « intelligent », charte architecturale et paysagère adaptée, règlement de zone...).

Coût prévisionnel du projet : **1,2 M€ TTC** (études, acquisitions foncières et travaux).

Le projet sera présenté aux entreprises fin septembre.

→ **ZAE RÉAMÉNAGEMENT DU VERNAY-BRON**

Un projet de réaménagement de la ZAE du Vernay-Bron est en cours de validation.

Une contre-allée sera réalisée sur toute la longueur de la zone pour sécuriser les accès aux différents commerces. Elle aboutira à un rond-point situé à proximité du centre d'exploitation des routes départementales. Les nouveaux aménagements permettront de retrouver un aspect qualitatif pour cette zone et de développer l'offre proposée, offre qui devra respecter les nouvelles règles inscrites dans le SCoT et le PLU en cours d'élaboration. Les travaux pourraient démarrer dès cet automne pour s'achever au plus tard en novembre 2020.

L'ACTU SUR LES AUTRES ZONES D'ACTIVITÉS :

ZAE Les Lanches - Les Gets :

printemps 2020, la CCHC aménagera 2 000 m² supplémentaires pour accueillir des ateliers artisanaux.

ZAE Les Plagnettes - Essert-Romand / Montriond :

la CCHC a lancé l'acquisition de plus de 3 hectares via l'Établissement public foncier 74 pour l'aménagement futur de l'extension de la zone des Plagnettes.

Élu référent
Christophe MUTILLOD

Contact : Sabine VINCENTI
amenagement@hautchablais.fr

D'ICI LÀ, SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, CONTACTER :

Agence économique du Chablais
04 50 70 80 27 - economie@sudleman.com

DOSSIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION
CO-FINANCÉE
PAR LA RÉGION
ET L'EUROPE DANS
LE CADRE DU
FONDS SOCIAL
EUROPÉEN

Initiative
chablais
Un réseau. Un esprit



INITIATIVE CHABLAIS

Initiative Chablais fait partie du 1^{er} réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises et agit depuis plus de 20 ans sur l'ensemble du territoire pour soutenir la création, la reprise et le développement des entreprises.

Initiative Chablais est au service des entrepreneurs, à ce titre la plateforme respecte l'autonomie et la dignité personnelle de chaque entrepreneur, tout en cherchant à lui assurer les meilleures chances de succès.

Initiative Chablais est au service d'un territoire, elle insère son action dans une démarche de développement local et dans les réseaux de compétences qu'elle mobilise. Initiative Chablais déménagera en septembre 2019 sur le site de la nouvelle pépinière d'entreprises dans la zone d'activités de Vongy à Thonon-les-Bains.

Initiative Chablais à la CCHC : pour être au plus près des entrepreneurs, Initiative Chablais réalise des rendez-vous dans les bureaux de la MSAP (Maison de Services Au Public) du Haut-Chablais située à Montriond.

SES MISSIONS :

INITIATIVE CHABLAIS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT LES PORTEURS DE PROJETS DE CRÉATION, REPRISE OU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES EN 3 ÉTAPES CLÉS :

- LA VALIDATION DE VOTRE PROJET**
L'équipe vous aide à finaliser votre business plan et étudier votre éligibilité aux dispositifs de financement.
- LE FINANCEMENT DÉCISIF POUR VOTRE PROJET**
Le Prêt d'Honneur, prêt personnel, gratuit et adapté à vos besoins, vous permet d'augmenter vos fonds propres en complément d'un prêt bancaire. Son octroi est décidé par un comité d'agrément.
- L'ACCOMPAGNEMENT POST-CRÉATION**
Une fois financé, pendant les trois premières années de votre entreprise grâce à un véritable parcours post-création : un suivi personnalisé, une mise en réseau avec des chefs d'entreprises locaux et un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté.

Les dispositifs de financement de 2 000 à 100 000 €

- Le prêt d'honneur création / reprise Initiative Chablais
- Le prêt d'honneur Croissance
- Le prêt à taux zéro de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le prêt Initiative Remarquable
- Start-up & Go : pour les projets innovants.

Le comité d'agrément

Rôle : vérifie la cohérence du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur (octroi, montant, durée, accompagnement).

Composition : professionnels qualifiés : chefs d'entreprises, experts-comptables, banquiers, avocats d'affaires, assureurs...

Fréquence : un comité par mois en moyenne.

Durée : présentation du projet pendant 10 à 15 min environ suivi d'un temps d'échange avec les membres du comité.

Le parrainage

Initiative Chablais peut vous proposer un parrain bénévole : pair qui justifie de plus de 5 ans d'expérience en tant que chef d'entreprise ou cadre dirigeant pour échanger sur toutes vos préoccupations.

30 projets par an accompagnés par Initiative Chablais !

PRÈS DE CHEZ VOUS,
ILS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS
PAR INITIATIVE CHABLAIS

📍 Cyprien RICHARD

« La vie Claire »
Création
Commerce d'alimentaire biologique
151 route des Grandes Alpes
74110 MORZINE
+33(0)4 50 37 60 70
www.lavie Claire.com

📍 Sandrine DELALE-CHARAT

« CUISINE DES CIMES »
Création
Commerce de détail de meubles
132 impasse sur Le Char
74430 SAINT-JEAN D'AULPS
+33(0)6 24 77 53 45
www.cuisines-raison.com/cuisiniste/sandrine-delale-charat-morzine-chatel-chamonix-la-roche-surforon.aspx

📍 James MONNIER

« Le grenier Morzinois »
Reprise
Commerce de produits régionaux
162 rue du Bourg - 74110 MORZINE
+33(0)4 50 79 20 61
<http://greniermorzinois.wixsite.com/greniermorzinois>

📍 Sandra et Alexandre BALAGNA

« AS DES NEIGE »
Création
Restaurant
624 rue du Centre
74260 LES GETS
+33(0)4 50 80 52 63
www.asdesneiges-lesgets.com

📍 Violaine BONDAZ

« LA CAGE FLEURIE »
Reprise
Commerce de fleurs
575 route de La Plagne
74110 MORZINE
+33(0)4 50 79 07 78
info@fleurs-morzine.com
www.fleurs-morzine.com

📍 Delphine et Julien COLMICHE

« La Dez' alp »
Création
Restaurant
176 rue du Bourg
74110 MORZINE
+33(0)4 50 79 81 52
www.ladezalp.fr

LES MEMBRES D'INITIATIVE CHABLAIS

Initiative
chablais
Un réseau. Un esprit

Thonon Agglomération
CCPEVA
CCHC
Banque Populaire des Alpes

Crédit Agricole Savoie
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes
CIC
Société Générale

Groupama
Pollien Giraud Birmelé Associés
Epsilon
Rollux & Champlaud

Fiduralp
Cofidest
Fiduciaire des Allobroges
Cerfrance

Évian
Thales
LPI
Nicomatic

Protoprocess
Clic and Go
GIC
AEC

CCI
CMA

Contactez Initiative Chablais
Tél. : 04 50 70 81 23
claroche@initiative-chablais.fr
www.initiative-chablais.fr

VOUS AVEZ UN
PROJET ?



DOSSIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Nouvelle pépinière d'entreprises

L'AGENCE ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS (AEC)

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AGIT SUR L'ENSEMBLE DU CHABLAIS POUR FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EXISTANTES AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJETS ET DES ENTREPRISES, AINSI QU'EN APPUI DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES POUR LEURS STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.



Basée à Thonon-les-Bains, AEC est composée d'une équipe de 5 personnes et constitue une véritable porte d'entrée locale à contacter pour tous les projets en matière économique.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

LE SALON CRÉA'CIMES



L'Agence Économique du Chablais (AEC) a organisé Créa'Cimes, le 11 avril dernier au Palais des Congrès de Morzine. Cette 6^e édition s'est déroulée sous un nouveau format qui a permis aux 32 participants d'avancer sur leur projet de création/reprise d'entreprise. Ils ont pu participer à :

→ 2 CONFÉRENCES TECHNIQUES

- «Les étapes clés de la création/reprise d'entreprise», où ont été abordés l'adéquation homme/projet, l'étude de marché, l'implantation, le choix du statut juridique, et l'évaluation d'une entreprise.
- «Financer son projet», avec une présentation de nombreux dispositifs financiers (les prêts bancaires, les prêts d'honneur, les garanties, les micro-crédits...).

→ DES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

60 rendez-vous (avec l'AEC, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, un expert-comptable, un avocat, une banque, Pôle Emploi, Initiative Chablais...) ont permis aux porteurs de projet d'obtenir des réponses personnalisées à leurs interrogations.

L'INFORMATION TOUTE L'ANNÉE

→ Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise ? L'AEC vous informe gratuitement (par mail ou téléphone) pour vous orienter dans votre démarche. N'hésitez pas à la contacter !

Vous pouvez également consulter l'agenda des réunions d'informations collectives sur les différentes étapes d'une création ou reprise d'entreprise sur www.sudleman.com rubrique Créer. Une session sera notamment organisée le jeudi 17 octobre 2019 de 9h à 12h, sur le thème de la «Micro-entreprise», à la MSAP du Haut-Chablais à Montriond. Pensez à vous inscrire ! **Au programme :** conditions d'accès à ce statut, seuils de chiffre d'affaires, régime fiscal et social.

Vous pouvez aussi prendre un rendez-vous individuel «CHECK UP PROJET» pour faire le point sur l'avancement de votre business plan à la MSAP du Haut-Chablais à Montriond.

Agence Économique du Chablais
04 50 73 57 18
creation@sudleman.com
www.sudleman.com

C'est l'année du changement pour Chablais Léman Développement. L'association change de nom et devient l'Agence Économique du Chablais (AEC). L'agence déménage également dans la nouvelle pépinière d'entreprises au 89 chemin de la Ballastière sur la zone de Vongy à Thonon à partir de septembre. Cette pépinière, qu'elle continuera à animer, pourra accueillir plus d'entreprises de services [jusqu'à 15 entreprises], au sein de 10 bureaux et de 5 postes de travail créés dans un espace de travail partagé. Mais également, dans un nouveau bâtiment, 5 ateliers verront le jour, dont le futur Centre de Ressources et d'Innovation du Chablais (CRIC) pour développer l'innovation et pour pouvoir aider le développement d'entreprises productives.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PÉRENNISATION DES ENTREPRISES EXISTANTES

POUR INFORMER SUR LES ENJEUX DE L'INNOVATION POUR LES ENTREPRISES ARTISANALES ET DE SERVICES

L'AEC a mis en place un cycle de rencontres autour des enjeux de l'innovation, essentielle pour conserver ou gagner des parts de marchés mais aussi augmenter la compétitivité des entreprises. La prochaine session aura pour thème «Design et innovation : les deux composantes clés du succès d'un produit». Cette rencontre aura lieu le 19 septembre 2019 à partir de 18h au Palais Lumière d'Évian.

Les détails et invitation de toutes les rencontres prochainement disponibles sur le site de l'AEC www.sudleman.com

POUR INFORMER SUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DURABLES

Un cycle de rencontres autour de la filière bois forêt a été mis en route en partenariat entre le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) et l'AEC. La précédente rencontre avait développé le thème : «La construction de bâtiments publics en bois local avec des entreprises locales est-ce possible?». La prochaine rencontre s'intéressera aux bénéfices que les entreprises peuvent tirer des labels et comment elles peuvent se faire labelliser Bois des Alpes, Bois Qualité Savoie ou encore PEFC. Elle se déroulera le mardi 3 octobre à la salle d'animation de Seytroux de 18 à 20h.

Pour s'inscrire ou poser des questions sur cette rencontre : par mail à conomie@sudleman.com ou par téléphone au 04 50 70 80 27

POUR FACILITER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

L'AEC dispose d'un fichier des locaux et terrains professionnels. Si vous cherchez un bien ou si vous avez un local à vendre ou à louer, ce service est gratuit ! En 2018, ce sont 141 nouvelles offres qui ont été recensées et publiées sur l'ensemble du Chablais.

WWW.SUDLEMAN.COM
RUBRIQUE FICHIER DES LOCAUX
04 50 70 80 27 - conomie@sudleman.com



LES MEMBRES DE L'AEC

- Thonon Agglomération
- CCPEVA
- CCHC
- Thales
- Évian
- GIC
- AVA
- Région

SOUTIEN À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES COLLECTIVITÉS DU CHABLAIS

- L'AEC soutient la Communauté de Communes du Haut-Chablais en l'aidant à définir les besoins des différents secteurs d'activités économiques :
- L'AEC accompagne ainsi le travail sur la création de nouvelles zones d'activités et l'extension des zones d'activités à destination des artisans locaux.
- Dans le cadre de l'élaboration du schéma commercial de la CCHC, l'AEC a soutenu le travail du cabinet d'études AID.
- L'AEC a fourni des données économiques et analyses pour aider les élus dans le cadre de l'actualisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Chablais sur le volet économique.

Ces dépôts sauvages sont inesthétiques et peuvent polluer les sols. Est-ce bien là l'image que nous souhaitons donner de notre territoire ?



Déchets dans les conteneurs



DÉCHETS

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis la fin de l'année 2016, tout le territoire de la CCHC est passé en collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV), équipés de conteneurs semi-enterrés, pour les ordures ménagères, les emballages recyclables et le verre recyclable.

Les élus ont privilégié ce mode de collecte pour de nombreuses raisons notamment financières, environnementales et esthétiques.

Malheureusement, nous trouvons souvent au niveau de ces PAV des déchets déposés devant les conteneurs et qui n'ont rien à y faire : cartons, pneus, encombrants, appareils électroménagers, gravats... mais nous trouvons aussi ces types de déchets dans les conteneurs !

À Avoriaz, ces comportements ont engendré au mois de juin la casse de notre compacteur qui reçoit les ordures ménagères, entraînant son immobilisation, une réparation de plusieurs milliers d'euros et une collecte perturbée. Face à la recrudescence des incivilités, les élus de la CCHC ont donc décidé de verbaliser les contrevenants afin d'enrayer ce phénomène.

→ **En effet, déposer un déchet devant un conteneur ou dans la nature est passible de contraventions pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la saisie du véhicule ayant servi à transporter les déchets.**

Les déchets qui ne vont pas dans les conteneurs semi-enterrés doivent être amenés dans les déchèteries qui vous accueillent du lundi au samedi, en fonction des sites, et où vous pouvez déposer de nombreux déchets qui seront ainsi envoyés vers les filières de traitement et de valorisation adéquates : bois, cartons, encombrants, ferraille, déchets verts, gravats, peintures, produits phytosanitaires, piles...

RAPPEL
LES PROFESSIONNELS SONT RESPONSABLES DES DÉCHETS QU'ILS PRODUISENT ET CE JUSQU'À LEUR TRAITEMENT.



La tendance amorcée les dernières années se confirme pour le verre : les tonnages ne cessent d'augmenter, ce qui est encourageant. Par contre, le tonnage d'emballages recyclables a diminué légèrement en 2018, tendance qu'il va falloir inverser, tout comme pour les ordures ménagères, qui ont augmenté de 6%, soit 447 tonnes collectées et traitées en plus.

Même si nos tonnages sont étroitement liés avec les conditions météorologiques et d'enneigement l'hiver et au fait que nous sommes dans une zone très touristique, nous ne devons pas relâcher nos efforts.

FOCUS Points d'Apport Volontaire (PAV)

Lorsque vous déposez vos déchets dans les conteneurs semi-enterrés, merci de vous rappeler que des riverains habitent à proximité et qu'ils peuvent subir des nuisances suite au comportement de certains usagers.

Alors voilà quelques consignes simples à respecter :

- > Couper le moteur et la musique de votre véhicule,
- > Ne pas claquer les portières,
- > Éviter de déposer ses déchets tard le soir ou tôt le matin,
- > Repartir du PAV tranquillement pour éviter les projections de graviers.

Les riverains vous remercient d'avance!

Élu référent
Jean-Claude MORAND

Contact : Lidwine GLEIZES
environnement@hautchablais.fr



SANTÉ

LA MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE À LULLIN LA SUITE...

Les travaux de la MSP ont bien avancé depuis l'automne dernier, les finitions du rez-de-chaussée sont en cours.

De plus un parking de 28 places a été aménagé afin d'accueillir la population du territoire dans les meilleures conditions. La phase 2 des travaux concernant la cage d'ascenseur et le premier étage va commencer courant juin. La majorité des professionnels de santé vont pouvoir intégrer leurs cabinets de consultation dès septembre 2019 : au rez-de-chaussée 3 masseurs-kinésithérapeutes, 4 infirmières, une orthophoniste et un jeune médecin généraliste qui nous arrive de La Somme.

À l'étage, c'est la pédicure-podologue qui s'installera mais elle devra patienter jusqu'en novembre 2019. La collaboration de l'ensemble des professionnels de santé de la Vallée du Brevon a permis à ce beau projet de se concrétiser et tous les professionnels vont pouvoir continuer à travailler en concertation pour une prise en charge optimale des patients de la Vallée.

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact : Martine STOCLIN
psp@hautchablais.fr

BALAD'AULPS BUS

TRANSPORTS SAISONNIERS

REPRISE ESTIVALE DU SERVICE



+ de
22 500
usagers
l'hiver
dernier

DEPUIS LE 28 JUIN ET JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE, LE BALAD'AULPS BUS A REPRIS DU SERVICE POUR LA SAISON ESTIVALE.

Des Gets au Col du Corbier, de Morzine à Seytroux ou au Jotty, pensez à l'utiliser pour rejoindre les chemins de randonnée et les espaces d'activités nature.

Profitez également du service pour rejoindre gratuitement et sans stress **la Fête de l'abeille et du miel au Domaine de Découverte le 28 juillet** ainsi que les **Harley Days à Morzine**.

Du 11 au 14 juillet les circuits seront modifiés pour conserver la fluidité du service, et vous servir dans les meilleures conditions.

Vous retrouverez toutes ces informations dans la brochure à votre disposition dans tous les Offices de Tourisme et sur notre site www.cc-hautchablais.fr

Avec 22527 PERSONNES TRANSPORTÉES l'hiver dernier, entre le 22 décembre et 28 avril 2019, aussi bien locaux que vacanciers, le Balad'Aulps bus n'a plus à prouver son utilité sur notre territoire.

Transports scolaires
Rentrée 2019-2020

Pour être informé par SMS des modifications d'horaires ou de trajets, n'oubliez pas d'inscrire votre n° de portable

NOUVEAUTÉ

INSCRIPTION EN LIGNE SUR www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautsavoie

Attention : Inscriptions obligatoires du 29 avril au 19 juillet 2019 pour une prise en charge à la rentrée

CCHC HAUT-CHABLAIS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

NOUVEAUTÉ

Transports scolaires

POUR LES RETARDATAIRES, INSCRIVEZ VOS ENFANTS AU TRANSPORT SCOLAIRE DIRECTEMENT EN LIGNE SUR LE SITE DE LA RÉGION.

www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautsavoie

VOUS LE TROUVEREZ ÉGALEMENT EN LIEN SUR NOTRE SITE.

www.cc-hautchablais.fr



Élue référente
Sophie MUFFAT

Contact : Béatrice TAVERNIER
transport@hautchablais.fr

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DÉDIÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE

DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES A LANCÉ UNE EXPÉRIMENTATION AFIN DE METTRE EN SERVICE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DÉDIÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE.



Le premier véhicule électrique, aux couleurs de la Région, mis à la disposition de la CCHC, a été livré le 29 avril, afin d'effectuer le ramassage de l'école primaire de Lullin.

Les enfants et les conducteurs sont ravis de leur nouveau moyen de transport totalement silencieux.

En fonction du bilan de cette expérience en fin d'année prochaine, celle-ci sera validée et d'autres véhicules viendront rejoindre ce premier minibus ou n'ayant pas donné satisfaction, elle ne sera pas étendue.



MOBILITÉ DOUCE

UNE DES PRIORITÉS POUR LES ÉLUS

PISTE CYCLABLE LES GETS - MORZINE, BIENTÔT LÀ !
Ce projet tant attendu que ce soit aux Gets comme à Morzine verra le jour d'ici la fin d'année 2019. Il s'agit de relier ces 2 communes grâce à une piste cyclable (entièrement goudronnée, aménagée et balisée). Les objectifs sont de développer les déplacements doux, offrir aux usagers un circuit entièrement sécurisé, inciter les cyclistes et vététistes à ne plus emprunter la RD 902. Les travaux devraient débuter au début de l'automne 2019. La phase « études » est en cours.



VOIE VERTE MORZINE ST-JEAN D'AULPS (COLLÈGE).
Traverser une grande partie de la vallée d'Aulps à vélo sera bientôt chose faite.

La CCHC a décidé d'aménager une voie verte le long de la Dranse. Cet important chantier sera réalisé en 2 temps.

La première étape consiste à réhabiliter, sécuriser et élargir le sentier existant entre le pont de la Crottaz et le collège de Saint-Jean d'Aulps. Ces 2 projets s'inscrivent dans le cadre d'un Schéma Plan Cyclable du Haut-Chablais qui va être présenté et nous l'espérons, soutenu par les partenaires que sont l'Europe, la Région et le Département.

LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.
Vous avez été nombreux à nous solliciter pour réserver un VAE pour cette seconde année de fonctionnement.

Toutefois, ce service est suspendu. Depuis le lancement de ce service de mobilité douce réservé à la population en juillet 2018, nous avons été confrontés, avec le prestataire retenu, à de nombreux dysfonctionnements pratiques et administratifs (retard dans les livraisons, VAE non réceptionnés, manque de personnel dans la gestion...). La CCHC a pallié l'ensemble de ces défaillances afin que les usagers/utilisateurs ne soient pas impactés. Face au succès rencontré, les élus de la CCHC ont décidé de renouveler ce service en 2020.

Élue référente
Sophie MUFFAT

Contact : Sandra LARDY
projets@hautchablais.fr



La loi du 3 août 2018 a permis aux communes de s'opposer au transfert obligatoire de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif aux intercommunalités, transfert qui était prévu au 1^{er} janvier 2020 par la loi NOTRe.

Il suffit que 25% des communes de l'intercommunalité représentant 20% des habitants (soit pour la CCHC 4 communes et 2600 habitants) s'opposent à ce transfert pour qu'il n'ait pas lieu.

Cette « minorité de blocage » ayant été atteinte sur notre territoire, ces deux compétences resteront communales encore quelques années avant un transfert cette fois-ci obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Toutefois, la CCHC vient de finaliser les schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre du PLUi-H.

Élu référent
Henri-Victor TOURNIER

Contact :
Lidwine GLEIZES
environnement@hautchablais.fr



→ Ces documents donnent aux communes des axes de travail et d'investissement pour améliorer et développer leurs réseaux communaux.



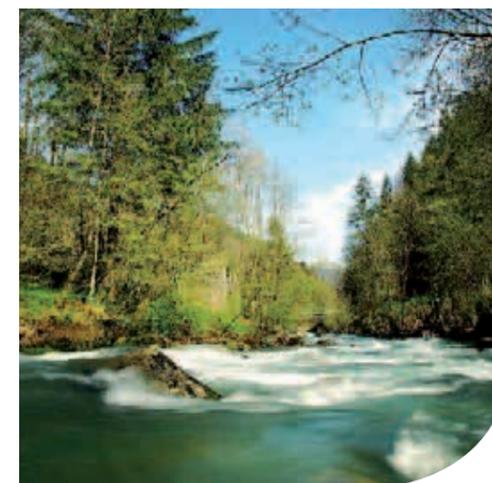
LE CONTRAT DE RIVIÈRES DES DRANSES ET DE L'EST LÉMANIQUE

En septembre 2017, les partenaires impliqués (SIAC, collectivités, intercommunalités, Agence de l'Eau, Département, associations...) depuis de nombreuses années dans cette démarche ont signé le Contrat de rivières des Dranses et de l'Est Lémanique, confirmant ainsi la mise en place d'un programme d'actions pour la gestion globale et la protection de l'eau des rivières du bassin-versant.

CE CONTRAT PORTÉ PAR LE SIAC PRÉVOIT 64 ACTIONS PERMETTANT DE COUVRIR LES ENJEUX SUIVANTS :

- améliorer la qualité des eaux,
- restaurer et préserver les milieux aquatiques, réduire les risques de crues torrentielles et d'inondation,
- gérer durablement la ressource en eau,
- valoriser les milieux naturels et les patrimoines liés à l'eau.

→ Coût prévisionnel de ce programme de 5 années : 23 MILLIONS D'EUROS, avec des subventions notamment de l'Agence de l'Eau.

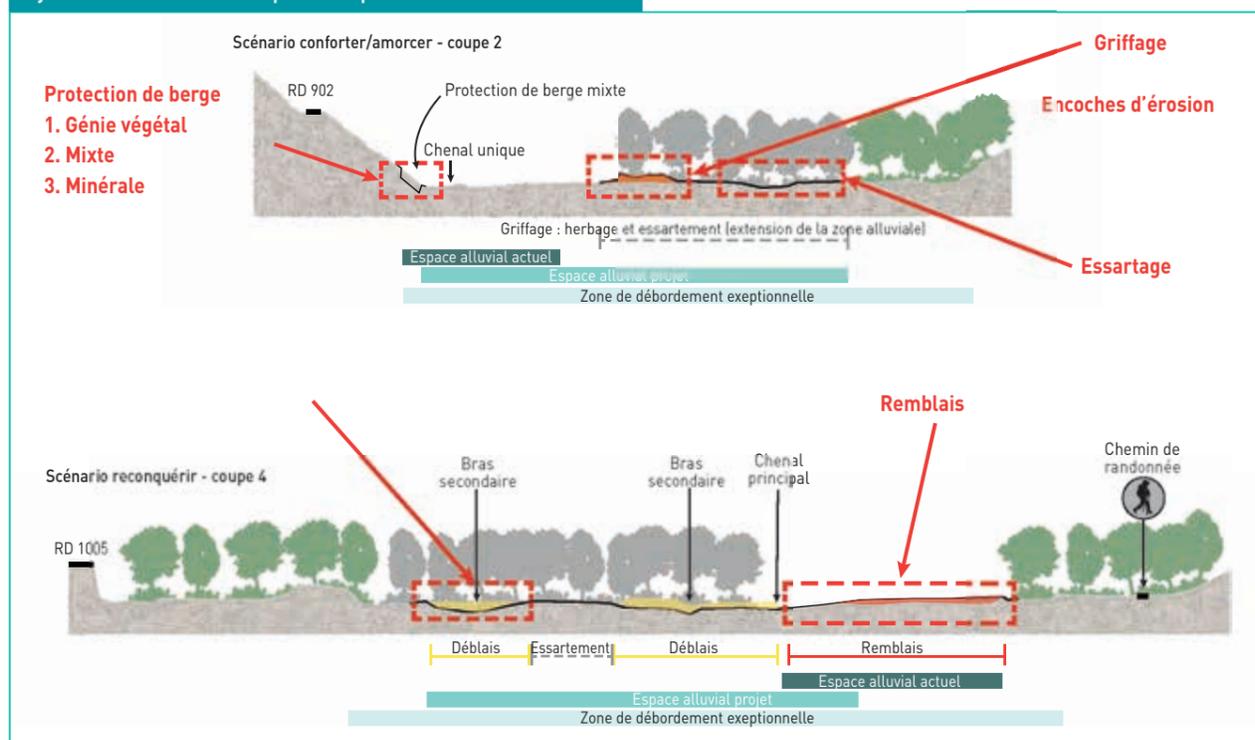


Au niveau de la CCHC, dans un premier temps, des travaux seront notamment réalisés dans le cadre de l'étude « Plan de gestion du transport solide, de restauration hydromorphologique et de lutte contre les risques », sur 3 zones : Les Dérèches entre Montriond et Morzine, Le Vernay-Bron à Saint-Jean d'Aulps et La Vignette au Biot. Ces travaux d'un coût global d'1,7 million seront financés par la CCHC et par des subventions. Pour rappel, ces 3 zones ont été touchées lors des inondations en mai 2015.

Ces travaux ont pour objectif de maîtriser les risques liés à la Dranse et de restaurer son écomorphologie, en redonnant de la place à la rivière et en gérant les points de blocage.

Dans le schéma ci-dessous, vous trouverez les différentes techniques qui pourront être mises en œuvre, comme de la protection de berge ou des déblais. Par ailleurs, des travaux sont également envisagés dans la Vallée du Brevon, au niveau de La Follaz.

Synthèse sur les techniques et opérations mises en œuvre



PETITE ENFANCE, UNE JEUNE COMPÉTENCE DE 5 ANS

Informer, former, accueillir, accompagner, au service des familles et des professionnels, voici les missions premières du service Petite Enfance de la CCHC.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU

→ **La reconstruction de 2 crèches:** Les Minots (Avariaz)/990 000 € TTC et Les Bout'Chou du Brevon (Vailly)/1,75 M€ TTC, soit 2,74 M€ TTC avec le soutien de l'État, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et la CAF.

→ **La rénovation et/ou l'amélioration de 3 crèches:** création d'un office de réchauffage pour Les Ptits Mouzets (La Baume)/135 000 €, sécurisation des cours de l'Ota (Morzine) et des Ptits Mouzets/47 400 €, réaménagement des locaux des Ptits Gations (Les Gets)/63 000 €, création d'une aire ludique pour Les Ptits Mouzets 20 200 €.

→ **Création d'un espace Petite Enfance** au Biot/40 000 €.

LA NOUVELLE CRÈCHE DE VAILLY VUE PAR :

§ Les parents

«L'ouverture de la nouvelle crèche permet à nos enfants de s'épanouir et de grandir dans un environnement qui a été conçu spécialement pour eux. Grâce à l'ensemble de l'équipe de la crèche et aux nouveaux locaux, les enfants de la vallée sont comblés et ils profitent pleinement de leurs premières années.»

§ Les professionnels

«Spacieux, lumineux, calme, coloré, serein, fonctionnel, proche de la nature, ouverture sur l'extérieur... le bonheur!»

§ Les enfants

«Chouette, super, y'a plein de jeux, on met nos dessins au mur, on joue dans la cour.»

+ de 3 M€ d'investissement pour l'accueil des tout-petits (0-3 ans)

Une volonté affirmée de soutenir les crèches associatives et le RAM : 3,65 M€ mobilisés en fonctionnement depuis 2014

Le Haut-Chablais compte 65 assistants maternels et 105 places en crèches

LE +

LANCEMENT À L'AUTOMNE 2019 DU PROJET DE TERRITOIRE PETITE ENFANCE EN PARTENARIAT AVEC LA CAF 74, ACTEUR DE 1^{ER} PLAN EN LA MATIÈRE.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 74

La CAF est l'un des partenaires principaux de la CCHC. Elle nous accompagne dans tous nos projets et apporte une aide substantielle avec le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la CAF et la Communauté de Communes sur une période de 4 ans. Ce dispositif financier est essentiel. Rien que pour la période 2018-2021, la CAF 74 nous a accordé pas moins de 900 000 € d'aide pour favoriser le développement de l'offre d'accueil (crèches et relais d'assistants maternels) et contribuer à l'épanouissement des enfants.



"à hauteur d'enfants"

Toute une année de rendez-vous 2019-2020



L'action du pôle parentalité du service Petite Enfance grandit... des rendez-vous pour aller à la rencontre des parents au quotidien!

À hauteur d'enfants, 2 beaux événements festifs en 2017 et 2018 et plus de 650 personnes accueillies. Nous vous proposons pour la saison 2019-2020 un programme riche et pour tous les goûts.

le café des parents

Le 10 du mois à 10 heures on se DIT tout!

LE BIOT - Espace Petite Enfance

10 septembre, 10 octobre, 10 décembre, 10 février 2020

MORZINE - Le Colibri

10 janvier 2020

LES GETS - Notes Gourmandes

10 mars 2020

LA BAUME - Crèche Les Ptits Mouzets

10 juin 2020

ESSERT-ROMAND Local «La voie des Parents»

10 novembre

l'atelier des parents

LE BIOT - Espace Petite Enfance

Vendredi 20 septembre
Les effets du stress sur les apprentissages.

Mercredi 20 mars 2020

Accompagner son enfant vers la marche.

Samedi 20 juin 2020

Les émotions, un jeu d'enfants?
(en collaboration avec Art-Mella).

20 personnes maximum.
Inscription obligatoire : enfance@hautchablais.fr

Le 20 du mois à 20 heures tout va bien!

CINÉ - ÉCHANGE

MORZINE - Cinéma Le Rex

Vendredi 13 septembre 2019 @ 20h
Notre créativité oubliée

Samedi 11 avril 2020 @ 14h

Vice-Versa (film d'animation - Pixar)

ATELIERS D'ÉVEIL CORPOREL EN DUO PARENTS-ENFANTS pour faire confiance à l'enfant et le laisser libre dans sa motricité!

16 ET 30 SEPTEMBRE
14 ET 28 OCTOBRE
18 NOVEMBRE
2 ET 16 DÉCEMBRE
6 ET 20 JANVIER 2020
3 ET 17 FÉVRIER
2, 16 ET 30 MARS
4 ET 8 MAI
8 ET 22 JUIN
6 ET 20 JUILLET

Les lundis de 10h30 à 11h15
Espace Petite Enfance au Biot

5€ la séance.
Inscription par SMS
06 99 75 66 52

Cycle Vivre et Grandir Ensemble

Trouver vos ressources pour accompagner vos enfants.

LE BIOT
Espace Petite Enfance

17 septembre / 24 septembre
1^{er} octobre / 8 octobre
15 octobre / 5 novembre
12 novembre / 19 novembre
à 20h

L'inscription pour l'ensemble du cycle (participation financière libre).
Inscriptions : Marine Trombert
06 80 42 52 09
lavoiedesparents74@gmail.com

Élu référent
Gérald LOMBARD

Contact : Sabine VINCENTI
enfance@hautchablais.fr



Virginie FERRANDE
Infirmière, Consultante en lactation IBCLC et sur le sommeil



Karine LUCHINI
Présidente d'Aulps aRts eXplorers, Artiste et professeur d'arts visuels



Barbara PORRET
Instructrice Yoga



Marine TROMBERT
Consultante en parentalité



Geneviève WATTS
Pédagogue en sciences cognitives



Flora WEYDERT
Psychomotricienne

CULTURE LES MUSÉES



RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME™ AU DOMAINE DE DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE D'AULPS!

Le vendredi 22 février 2019, le préfet de Haute-Savoie, Pierre LAMBERT, a remis officiellement à Jacqueline GARIN, le document attestant du renouvellement de la marque QUALITÉ TOURISME™ pour le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps.

Cette attribution fait suite à l'audit réalisé en octobre 2018 par la Fédération des écomusées et des musées de société, délégataire de la marque pour les lieux de visite, qui avait relevé un taux de conformité de 95,10% sur une grille d'évaluation de 374 critères.

Le Comité Régional de Gestion de la Marque QUALITÉ TOURISME™ de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'est réuni le 13 décembre dernier a donc renouvelé pour la seconde fois, avec les félicitations des membres du comité, la marque QUALITÉ TOURISME™ au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps à Saint-Jean d'Aulps.

La moyenne nationale de la filière lieux de visite, étant de 91,71% et la moyenne régionale de 91,01%, ce résultat récompense les efforts réalisés quotidiennement par l'équipe du DDVA.



Élue référente
Hélène RICHARD

DDVA : 04 50 04 52 63
info@abbayedaulps.fr



EXPOSITION À L'ABBAYE



Jusqu'au 22 OCT.

Plantes magiques

Venez découvrir l'exposition temporaire « Plantes magiques » magnifiquement illustrée par Élodie Balandras. Loïc Hergott, qui a rédigé les textes, a plongé le nez dans d'anciens grimoires pour y puiser les herbes interdites, les herbes qui protègent, qui empoisonnent ou qui soignent et que l'on pourrait à bon droit appeler des plantes magiques.

PROCHAINEMENT À L'ABBAYE

CHAQUE MARDI
16 JUIL. > 27 AOÛT

Les Mardivaleries

Spectacles ou animations sans supplément au prix d'entrée, gratuit avec le Multipass PDS. Programme complet sur www.abbayedaulps.fr rubrique agenda.

DIMANCHE 28 JUILLET
Fête du miel et de l'abeille



11 > 13 AOÛT 10h > 19h
1^{er} Festival du conte

Créations originales, histoires adaptées pour petites et grandes oreilles, ateliers, musique et autres surprises...

Gratuit avec le Multipass PDS. Programme complet sur www.abbayedaulps.fr

21 & 22 SEPT.
Journées Européennes du Patrimoine

26 & 27 OCT.
Marché monastique à l'Abbaye d'Aulps

MAISON DE LA BELLE VALLÉE UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL



En 2018, grâce au projet ALCOTRA PACTA, la Maison de la Belle Vallée a bénéficié d'un nouvel aménagement d'accueil et d'un espace boutique.

Ce coup de neuf a permis une hausse des ventes significatives sur le premier trimestre 2019. Les chiffres de la boutique représentent à eux seuls 50% des recettes totales des musées sur les trois premiers mois.

Musée DE LA Musique mécanique

LES ANIMATIONS À NE PAS MANQUER!

21 JUILLET LE MUSÉE EN FÊTE

Toute la journée, le musée fêtera « La Musique Mécanique Insolite ». Avec visites théâtralisées; spectacles pour les petits et les grands; apéro-cubain avec un orgue cubain, récemment restauré, accompagné par Swing mécanique et des percussionnistes; concerts; hommage à Jacques Offenbach, créateur de l'opéra-bouffe pour le bicentenaire de sa naissance; soirée cabaret...

PROGRAMME DÉTAILLÉ

www.musicmecalessgets.org/actus.aspx

LES MARDIS DE L'ORGUE

Concert en l'église des Gets, les mardis de juillet et août à 18h, entrée libre.

CHEVAUX DE BOIS

En saison, retrouvez le manège de chevaux de bois, sur la place de la Mairie

INFOS PRATIQUES
MUSÉE DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE
294, rue du Vieux Village - 74260 LES GETS
04 50 79 85 75 - musee@musicmecalessgets.org
www.musicmecalessgets.org



LES Musées DE Bellevaux

HORAIRES D'OUVERTURES DES MUSÉES

MAISON DE LA BELLE VALLÉE

Juillet-août: mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Autres périodes de vacances scolaires: (Toussaint, Noël, hiver et printemps) mercredi et vendredi de 16h30 à 18h.

MUSÉE DE LA FAUNE

Juillet-août: lundi de 10h à 12h, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

Autres périodes de vacances scolaires: (Toussaint, Noël, hiver et printemps), lundi de 10h à 12h, mercredi et vendredi de 14h à 16h.

MUSÉES: 06 14 14 00 36
musees@bellevaux.com

NOUVEAUX PARCOURS DE VISITE AU MUSÉE

Après avoir doublé ses surfaces d'exposition en 2013, le musée a entièrement revisité sa scénographie.

Venez (re)découvrir les salles du Musée de la musique mécanique et laissez-vous surprendre par une collection originale et unique avec plus de 800 pièces. Nos visites vivantes émerveilleront vos yeux et vos oreilles!

21 & 22 SEPTEMBRE LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Sur le thème national « Art et divertissement », visites guidées et animations avec Frédéric Gateau, joueur d'orgue, auteur-compositeur noteur de cartons perforés.

22 DÉCEMBRE LE MUSÉE FÊTE NOËL

Après-midi portes ouvertes avec animations, spectacle, contes, et bien sûr cadeaux au pied du sapin!

TOUT L'ÉTÉ, JUSQU'AU 31 OCTOBRE, EXPO TEMPORAIRE

« La Musique M.I.E.L. (Musique Mécanique Insolite Étrange voire Loufoque) » dans la Galerie d'exposition, ouverte aux horaires du musée, entrée libre.





LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

UNE GRAINOTHÈQUE DANS MA BIBLIOTHÈQUE

A partir du 1^{er} juin, le Réseau vous propose de découvrir un espace grainothèque dans les bibliothèques de Morzine, La Vernaz et Lullin.

LE PRINCIPE

Échanger, déposer et prendre des graines de légumes ou de fleurs, pour votre jardin ou balcon.

DES SEMENCES À PARTAGER POUR :

- ✦ développer une économie alternative, solidaire, axée sur la gratuité et le troc,
- ✦ créer un espace d'échanges intergénérationnel : seniors, juniors - tous jardiniers !
- ✦ maintenir la biodiversité et maintenir un patrimoine agricole adapté au territoire local,
- ✦ sensibiliser les citoyens au développement durable et ouvrir le jardinage à tous.

COMMENT ?

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour participer : **venez vous servir parmi les petits sachets** de légumes, fleurs disposés dans les boîtes. Venez également déposer vos graines.

→ Les graines acceptées sont celles que vous ressemez d'une année sur l'autre et/ou les graines bio. Les hybrides F1 issues de la grande distribution sont refusées : vous ne pourrez pas les reproduire.



Horaires d'ouverture des bibliothèques

- **Morzine** : Lundi, mardi, vendredi : 9h > 12h - 14h > 18h
Mercredi : 9h30 > 12h - 14h > 18h30
Samedi : 9h > 12h
- **La Vernaz** : Samedi : 9h > 11h
- **Lullin** : Mardi, jeudi : 16h > 18h
Samedi : 10h > 12h

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUS ET ANIMATIONS DU RÉSEAU SUR : WWW.BIBLIOTHEQUES.HAUTCHABLAIS.FR



Festival DES P'TITS MALINS

SALON DU LIVRE JEUNESSE « LES P'TITS MALINS » c'est reparti !

En partenariat avec la Maison des Arts de Thonon, porté par les belles rencontres du salon 2018, le Réseau des bibliothèques participera les 18, 19 et 20 octobre 2020 à cette 2^e édition du festival « Les P'tits Malins ».



Rencontre entre Malika DORAY, auteure-illustratrice jeunesse, et la classe de maternelle de Bellevaux, en 2018.

Accueil et ateliers avec des auteurs/illustrateurs jeunesse sur des temps scolaires et en bibliothèques.

Des spectacles et ateliers pour les enfants à partir de 18 mois.

+ D'INFOS
www.ptitsmalins.com



LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-JEAN D'AULPS

VOUS ACCUEILLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Venez vite découvrir les nouveautés adultes et jeunesse qui vous attendent !



L'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de la CCHC.

OUVERTURE
Vendredi : 16h à 18h30

Élue référente
Hélène RICHARD

Contact : Virginie PANIKIAN
biblio@hautchablais.fr

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE

INSCRIPTION RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019

RÉSEAU des ÉCOLES de MUSIQUE DU HAUT-CHABLAIS

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE D'AULPS

Directeur : Baptiste BERLAUD
Tél. : 06 15 60 46 60
direction.emva@gmail.com
Salle Culturelle de la Vallée d'Aulps
281, route du Collège
74430 Saint-Jean d'Aulps

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES GETS

Directeur : Sylvain CROISSONNIER
Tél. : 06 60 09 71 82
croissonnier.sylvain@neuf.fr

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MORZINE

Directeur : Jean-François DAYOT
Tél. : 04 50 79 14 34
emmorzine@orange.fr

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU BREVON

Directeur : Damien DEPRAZ
Tél. : 06 63 07 64 46
ecoledemusique.brevon@gmail.com

Comme chaque année, toutes les équipes pédagogiques vous accueillent lors de journées portes ouvertes début septembre. Les inscriptions se feront courant septembre. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la CCHC, rubrique « culture/sport-réseau des écoles de musique ».

Élue référente
Hélène RICHARD

Contact : Jean-François DAYOT
musique@hautchablais.fr

Lac de Nyon-Guérin, Morzine.



AMÉNAGEMENT

LES sentiers

DES SENTIERS ENTRETENUS

Outre l'entretien courant (élagage, débroussaillage, fauchage, piochage...), les équipes des sentiers réalisent également des travaux plus conséquents dont le changement de mobiliers thématiques et de barrières ou la fabrication et mise en place de ponts.

QUELQUES EXEMPLES DE LEURS RÉALISATIONS :

Fabrication et changement d'un banc faisant partie des mobiliers du sentier « Ombres sur l'Alpage » à Lullin. →

Entretien des chemins de mai à fin octobre



Avant / après

← À Morzine, changement de la barrière de sécurité à la Cascade de Nyon et fabrication d'un banc.



Grâce au guide des balades, venez parcourir nos sentiers en famille et explorer nos montagnes !



Guide de 56 pages, avec descriptif et cartographie pour chaque balade. Existe en version FR et ANG.



← Fabrication d'un pont à Seytroux sur les Bords de Dranse.

DES SENTIERS DÉCOUVERTE

§ LE SENTIER DÉCOUVERTE DE LA VERNAZ
Comme annoncé dans le dernier bulletin, le sentier dessin a été finalisé à la Vernaz.

Vous pouvez désormais repérer les 3 tables de dessin et les tables d'informations de ce sentier grâce au panneau d'accueil installé au niveau de la place de la Mairie et ensuite profiter de ce sentier en grande partie en forêt, où petits et grands, artistes ou naturalistes, trouveront leur bonheur !



§ LE SENTIER DU RENARD À MORZINE
Le Conseil municipal des enfants de Morzine et la CCHC ont finalisé le projet du sentier du Renard.

Deux panneaux d'accueil vous attendent donc au niveau du Parking du Palais des Sports et de la Caserne des Pompiers de Morzine, d'où vous pourrez partir en compagnie de Gaspard le renard le long de la Dranse pour découvrir ses amis à poils, à plumes et à écailles et apprendre en vous amusant grâce à 7 stations interactives.

Un livret (versions FR et ANG) en vente à l'Office de Tourisme et au Palais des Sports vous permettra de réaliser ce parcours et d'en profiter pleinement. Alors bonne balade !

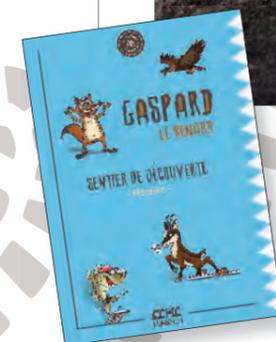


Panneau d'accueil



Station 1

Livret de découverte



Station 4

Élu référent
Gilbert PEILLEX

Contact : Lidwine GLEIZES
environnement@hautchablais.fr

Chemins de traverse 19|20

Une saison de spectacles
sur le territoire du Haut-Chablais



Vies de papier

THÉÂTRE / THÉÂTRE D'OBJETS

Cie la Bande passante

Quand l'intime croise la grande Histoire...

Deux artistes enquêtent sur le parcours d'une inconnue dont

ils ont déniché un incroyable album photos au hasard d'une brocante. Bouleversant !

Vendredi 27 sept. à 20h30

Morzine, Palais des Sports



Manoviva et Antipodi

THÉÂTRE FORAIN

Compagnie Girovago e Rondella

Deux spectacles en une soirée pour découvrir les talents de cette famille italienne qui

magnifie la miniature et l'illusion avec dextérité et inventivité !

Un enchantement à savourer en famille à partir de 7 ans.

Samedi 8 février à 20h

Seytroux, Salle polyvalente



Les Bulles chorégraphiques

DANSE Compagnie Contrepoint

Une bulle, une chanson

d'amour, une chorégraphie

pour un ou plusieurs danseurs!

Un parcours insolite dans les

magnifiques vestiges de l'abbaye, à la rencontre de ces bulles légères et poétiques qui célèbrent l'amour.

Samedi 30 mai à 17h

Saint-Jean d'Aulps, Abbaye



Nos amis les livres

THÉÂTRE / HUMOUR

Compagnie du Dagor

Une vraie-fausse conférence

de soi-disant spécialistes de la

littérature pour enfants... Oui-

Oui, Rahan, Tintin et les autres sont passés au crible de leur analyse un brin désuète... Fin et burlesque à l'envi !

Mercredi 3 juin à 20h30

Reyvroz, salle polyvalente

maison
des Arts
BLÉMAN
THONON-ÉVIAN-PUBLIER

haute
savoie
le Département

CCHC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

Infos au 04 50 71 39 47

Billetterie en ligne sur www.mal-thonon.com.